

Communiqué de presse

Cergy, le 3 janvier 2022

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 3 JANVIER 2022

Les élus du Conseil départemental du Val d'Oise se sont réunis en commission permanente lundi 3 janvier 2022 et ont délibéré sur 19 rapports à l'ordre du jour.

Les élus ont voté notamment :

- **414 267 euros** à la commune de L'Isle-Adam pour la réhabilitation et l'extension de l'espace multi accueil et du centre social de la commune.
- **400 000 euros** à la commune de Menucourt pour la réalisation de travaux permettant la requalification des espaces dans le cœur de ville et pour l'aménagement de la place de l'église.
- **86 051 euros** aux communes de Bruyères-sur-Oise, Courdimanche et Vémars pour la réalisation de travaux et aménagements dans le domaine de la voirie.

Le chiffre du jour : **3 649 980 euros**, le montant alloué à la commune d'Argenteuil pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Val d'Argent Sud.

[Synthèse complète en pj](#)

Synthèse

FINANCES – ADMINISTRATION GÉNÉRALE – INNOVATION – AIDES AUX COMMUNES

2-08 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine scolaire : 3 656 501 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 3 649 980 euros à la commune d'Argenteuil pour la construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Val d'Argent Sud.
- 4 232 euros à la commune de Bouffémont pour la réfection d'une partie de la toiture de l'école du village.
- 2 288 euros à la commune de Puiseux-Pontoise pour le remplacement de la chaudière de l'école du Vieux Noyer.

2-09 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine de la voirie : 86 051 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 18 570 euros à la commune de Bruyères-sur-Oise pour l'aménagement d'un arrêt de bus, la construction d'un trottoir, et la création de places de stationnement dans la Rue Boran.
- 37 500 euros à la commune de Courdimanche pour travaux de réfection des trottoirs et chaussées du Chemin des Libellules, de l'Allée des Verdiers, de la Rue de la Palombière, de la Rue du Capitaine Némé, de la Rue du Trou Tonnerre et de la rue des Grands Bouleaux.
- 29 981 euros à la commune de Vémars pour des travaux de requalification de voirie dans la Rue de la Mairie, afin de sécuriser la circulation des usagers.

2-10 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur social : 35 587 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 7 726 euros à la commune d'Enghien-les-Bains pour l'extension de la Maison de la Petite enfance, afin de créer 10 places d'accueil supplémentaires pour les enfants.
- 27 861 euros à la commune de Pontoise pour la réhabilitation de la crèche de Marcouville.

2-11 Subvention d'investissement dans le cadre du dispositif départemental des aides aux collectivités. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 414 267 euros à la commune de L'Isle-Adam. Cette subvention a pour but de financer la réhabilitation et l'extension de l'espace multi accueil et du centre social de la commune.

2-12 Subvention d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le secteur social. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 54 076 euros à la commune de Menucourt. Cette subvention a pour but de réaliser des travaux d'aménagement du centre social de la commune, en rénovant l'ancienne poste de la rue Marèche qui accueillera la « Maison des Associations ».

2-13 Subventions d'investissement dans le cadre du guide départemental des aides aux collectivités dans le domaine de l'Environnement – Eau et assainissement : 21 973 euros alloués au total. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution des subventions suivantes :

- 3 913 euros au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées du bassin du Sausseron pour la réalisation d'études préalables à la

réhabilitation de 250 mètres linéaires et 26 branchements d'eaux usées de la Grande Rue à Valmondois.

- 2 844 euros au Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées du bassin du Sausseron pour la réalisation d'études préalables à la réhabilitation de 315 mètres linéaires et 9 branchements d'eaux usées du Sentier de la Cavée, de la Rue Juliette Crosnier et du Chemin Roger à Butry-sur-Oise.
- 15 215 euros au Syndicat d'Assainissement d'Arthies et de Maudétour-en-Vexin pour la réalisation d'études préalables à la reconstruction de la station d'épuration intercommunale d'Arthies-Maudétour.

2-14 Convention de financement départemental du Contrat d'Aménagement Régional. L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 400 000 euros à la commune de Menucourt. Cette subvention a pour but de réaliser des travaux permettant la requalification des espaces dans le cœur de ville suite à la démolition du centre de loisir ; ainsi que l'aménagement de la place de l'église, incluant la réfection de la voirie avec enfouissement des réseaux.

2-15 Soutien financier pour une mission d'ingénierie dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». L'Assemblée départementale a décidé l'attribution d'une subvention de 8 667 euros à la commune de Fosses. Cette subvention a pour but de financer une mission d'ingénierie stratégique : élaboration d'un plan stratégique cyclable et élaboration d'un plan d'actions.

Contacts presse :

Guillaume TESSIER

Gilles TREFFORT

gilles.treffort@valdoise.fr

Tél. 01 34 25 34 14